

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Information et communication**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **COAB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction

COAB1BA - Introduction

COAB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME MME

Le programme de bachelier en information et communication (français-anglais) est un programme de premier cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une **forte composante d'interdisciplinarité**, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site Saint-Louis - Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce **premier bloc commun** facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

La **spécialisation en information et communication** se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une **formation méthodologique** (à travers un cours de communication et un cours de méthodologie) est proposée tout au long du bachelier.

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BCOMU1318	Communication multimédia et technologies du web 📱	Olivier Rasquinet	03 [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme 📰	Marie Dufrasne	03 [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BCOMU1211	Corv5997 79.800003 71.865997 65.800003 ma865997 65.800003 ma865997 65.800003 ma86596 q 1 0 0 1 and public l800011.372 cm /lm8 Do Q Q					

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BSPOL1210	Sociologie politique 🇫🇷	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🇳🇱	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BPOLS1321	Society and Environment 🇳🇱	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇳🇱	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BHIST1310	Images, films et société	Nathalie Tousignant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BMHCI1000	Organisational Communication in a Multicultural Context 🇳🇱	Thomas Jacobs	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
❗ BDURA1000						

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

- BNEER1282** •BPOLS1114 - [Communication science](#)
"Néerlandais II" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1382** •BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
"Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
- BPOLS1233** •BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
"Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1252** •BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
"Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BPOLS1320** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
•BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
"Media en politiek" a comme prérequis BESPO1165 OU BPOLS1114
- BPOLS1321** •BESPO1165 - [Political Science](#)
•BPOLS1114 - [Communication science](#)
"Society and Environment" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BPOLS1330** •BESPO1165 - [Political Science](#)
•BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1331** •BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
"Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1352** •BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
•BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
"Ateliers" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BSOCA1210** •BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
•BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
•BSOCA1330 - [Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)
"Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1160
- BSOCA1211** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1160
- BSOCA1310** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1160
- BSOCA1312** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1160
- BSOCA1313** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1160
- BSOCA1314** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BESPO1165 - [Political Science](#)
•BESPO1160

- BSPOL1315** • BESPO1165 - [Political Science](#)
"Régimes politiques" a comme prérequis BESPO1165
- BSPOL1316** • BESPO1165 - [Political Science](#)
"Système politique européen" a comme prérequis BESPO1165
- BSPOL1322** • BESPO1165 - [Political Science](#)
"Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
• BESPO1165 - [Political Science](#)
• BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

COAB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

<p>○ BNEER1282</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱</p> <p><i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont</p>	<p>🇳🇱</p> <p>[q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---	---	--

⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🇺🇸	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	------------	-----------------------------------

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------	---------------------	--

⊗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------	------------	-----------------------------------

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BPOLS1321	Society and Environment 🇺🇸	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------	-------------------	-----------------------------------

⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇺🇸	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------	-------------------	-----------------------------------

NL [q2]
[30h] [5
Crédits]

COAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditorium. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de "prendre le train" à une allure raisonnable.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au

- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (master conjoint ISFSC - UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles, horaire décalé)
- [Master \[120\] en arts du spectacle](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)

Les diplômés-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Thomas Jacobs](#)

Jury

- président: [Yannick Vanderborght](#)
- secrétaire: [Thomas Jacobs](#)
- 3e membre du jury: [Karine Dejean](#)